



ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit

# PROGRAMME DE FACTURATION NETTE PROCÉDURE DÉTAILLÉE

Le présent document décrit la procédure pour participer au programme de facturation nette de la Société d'énergie Qulliq (SEQ). Ces étapes faciles à suivre aideront les clients potentiels à installer des systèmes d'énergie renouvelable et à les brancher sur le réseau de la SEQ.

Notez qu'il existe d'autres documents qu'il est essentiel de consulter pour participer au programme. En outre, les conditions de service et les exigences techniques d'interconnexion sont accessibles au <http://www.qec.nu.ca/fr/service-à-la-clientèle/programme-de-facturation-nette>. Les clients peuvent également communiquer avec le service à la clientèle au 1 866 710-4200 pour obtenir de plus amples renseignements.

**Il est fortement recommandé à tous les clients de consulter la SEQ et toute autre autorité compétente avant de s'engager financièrement dans le programme de facturation nette.**

**Étape 1 :** Le client remplit le *Formulaire de demande de branchement* de la SEQ et l'envoie à [servicedesk@qec.nu.ca](mailto:servicedesk@qec.nu.ca). Les installations de facturation nette ne peuvent excéder une puissance de 10 kW. La SEQ traite la demande.

**Étape 2 :** Le client consulte un installateur qualifié et l'autorité d'inspection compétente pour déterminer l'emplacement approprié du système d'énergie renouvelable et assurer la conformité aux codes et aux normes applicables.

**Étape 3 :** Le client consulte un installateur qualifié pour obtenir de l'information détaillée sur les installations électriques ainsi qu'un schéma unifilaire et une liste du matériel requis (devis quantitatif). Le système d'énergie renouvelable doit fournir la puissance approuvée par écrit par la SEQ à l'étape 1.

**Étape 4 :** Le client soumet les documents suivants à [servicedesk@qec.nu.ca](mailto:servicedesk@qec.nu.ca) :

- Schéma unifilaire (avec un onduleur montrant clairement qu'une protection contre l'îlotage sera en place)
- Plan du site avec emplacement précis du compteur
- Liste de l'équipement important (certifié CSA)
- Fiches techniques de tous les produits applicables



ᖃᑦᑕᑦᑕᑦ ᐅᐱᐱᖅᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑦᑕᑦᑕᑦ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit

# PROGRAMME DE FACTURATION NETTE PROCÉDURE DÉTAILLÉE

**Étape 5 :** La SEQ examine les documents reçus et envoie une lettre d'acceptation ou de rejet de la demande au client. Si le système d'énergie renouvelable est accepté, la SEQ indique une date limite pour son installation. Le client doit signer une entente de service de facturation nette pour être accepté au programme.

**Étape 6 :** Il est recommandé de confier l'installation du système à un entrepreneur en électricité certifié. Avant l'installation, un permis d'installation de câblage électrique doit être délivré par un inspecteur des systèmes électriques de la Division de la sécurité électrique du gouvernement du Nunavut.

**Étape 7 :** Un compteur bidirectionnel est nécessaire à la facturation nette. Avant d'installer le compteur, la SEQ doit avoir reçu :

- un bon de travail de la SEQ dûment rempli;
- le paiement de tous les frais applicables;
- un rapport d'inspection d'un inspecteur des systèmes électriques de la Division de la sécurité électrique du gouvernement du Nunavut.

**Étape 8 :** La SEQ installe le compteur bidirectionnel, qui enregistre les transferts d'énergie vers le réseau, le cas échéant.

**N.B. :** Le client doit avoir terminé le branchement au plus tard à la date d'échéance indiquée dans la lettre d'acceptation de la demande. Autrement, il devra soumettre une nouvelle demande. Aucune exception.